



*La Bauche*

**Relevé de décision du conseil municipal du 8 juin 2020**

Le conseil municipal prend note des décisions suivantes :

**Délibération n°2020/040 : Devis pour l'épicerie de F. Garavel**

Madame le maire demande au conseil municipal l'autorisation de signer le devis suivant concernant la réhabilitation d'un local pour l'épicerie :  
L'entreprise Franck GARAVEL pour un montant TTC de 2797.80 €,

**Après l'exposé du Maire, Le Conseil Municipal, vote :**

**13 pour**

**1 contre**

**0 abstention**

**Autorise Madame le Maire à signer le devis précité concernant la réhabilitation d'un local au château pour l'épicerie.**

**Délibération n°2020/041 : Devis pour l'épicerie de R.E.A.M.E**

Madame le maire demande au conseil municipal l'autorisation de signer les devis suivants concernant la réhabilitation d'un local pour l'épicerie de l'entreprise R.E.A.M.E :

Un devis pour l'équipement de Ventilation pour un montant TTC de 10 228.30 €,

Un devis pour l'équipement Electrique pour un montant TTC de 26 536.86 €

**Après l'exposé du Maire, Le Conseil Municipal, vote :**

**13 pour**

**1 contre**

**0 abstention**

Un devis pour l'équipement de Caméras pour un montant TTC de 3 737.22 €,

**Après l'exposé du Maire, le conseil municipal, vote à l'unanimité**

Un devis pour l'équipement Alarme incendie pour un montant TTC de 3136.02 €

**Après l'exposé du Maire, le conseil municipal, vote :**

**12 pour**

**2 contre**

**0 abstention**

Un devis pour l'équipement luminaires pour un montant TTC de 4 280.58 €

**Après l'exposé du Maire, le conseil municipal, vote :**

**12 pour**

**1 contre**

**1 abstention**

**Suite au débat du conseil municipal pour les cinq devis ci-dessus :**

**Autorise Madame le Maire à signer les devis précités concernant la réhabilitation d'un local au château pour l'épicerie.**

**Délibération n°2020/042 : Devis pour l'épicerie D'Alain Piquemal**

Madame le maire demande au conseil municipal l'autorisation de signer le devis suivants concernant la réhabilitation d'un local pour l'épicerie de l'entreprise Alain Piquemal pour la partie Plomberie :

Pour un montant TTC de 6 885.60 €,

**Après l'exposé du Maire, Le Conseil Municipal, vote à l'unanimité,**

**Autorise Madame le Maire à signer le devis précité concernant la réhabilitation d'un local au château pour l'épicerie.**

**Délibération n°2020/043 : Devis pour l'épicerie de Jean-Michel LAREAL**

Madame le maire demande au conseil municipal l'autorisation de signer le devis suivant concernant la réhabilitation d'un local pour l'épicerie de l'entreprise J-M LAREAL pour la partie chauffage :

Pour un montant TTC de 9 632.40 €,

**Après l'exposé du Maire, Le Conseil Municipal, vote :**

**12 pour**

**1 contre**

**1 abstention**

**Autorise Madame le Maire à signer le devis précité concernant la réhabilitation d'un local au château pour l'épicerie.**

**Délibération n°2020/044 : Devis de VRD Services**

Madame le maire demande au conseil municipal l'autorisation de signer le devis suivant pour sécuriser la RD921 au niveau du château De l'entreprise VRD Service pour un montant TTC de 3 806.40 €,

**Après l'exposé du Maire, Le Conseil Municipal, à l'unanimité**

**Autorise Madame le Maire à signer le devis précité pour sécuriser une partie de la RD 921 au niveau du château**

**Délibération n°2020/045 : Programme 2020 des travaux à réaliser en forêt communale : demande de subvention auprès de Sylv'ACCTES au titre du projet sylvicole territorial de chartreuse**

Madame le Maire fait connaître au conseil municipal qu'il y a lieu de programmer les travaux en forêt communale, (parcelle I) proposés pour les services de l'ONF pour l'année 2020.

La nature des travaux est la suivante : Intervention en futaie irrégulière combinant relevé de couvert, dégagement des semis, nettoyage, dépressage et intervention sur les perches.

Le montant estimatif des travaux est de 2 056 euros HT.

**Après avoir délibéré, le conseil municipal :**

**Approuve le plan de financement présenté,**

**Charge Madame le Maire de signer tous les documents afférents à ce projet**

**Sollicite une subvention auprès de Sylv'ACCTES pour la réalisation des travaux**

**Délibération n°2020/046 : Annulation des pénalités sur le marché du lotissement pour l'entreprise MCTP Offredi**

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que la société MCTP Offredi a respecté ses engagements concernant les travaux du lotissement et que les travaux avaient été mis en suspend à plusieurs reprises par la commune suite à des impératifs,

Madame le Maire demande à l'assemblée délibérante de l'autoriser à annuler les pénalités de retard pour pouvoir régler ce que l'on lui doit.

**Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité**

**Accepte d'annuler les pénalités de retard à l'entreprise MCTP Offredi.**

**Délibération n°2020/047 : Autorisation de verser une aide au sdïs**

Madame le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à verser à l'amicale des pompiers de Les Echelles une aide financière dans une fourchette entre 250 et 500 euros.

**Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité**

**Accepte de verser un montant de 400 € à l'amicale des pompiers de Les Echelles pour 2020.**

**Délibération n°2020/048 : Rétrocession de la parcelle A 1167 Fontaine cive**

Madame le Maire rappelle au conseil municipal du portage de l'EPFL de Savoie Opération 10-109 La Bauche-ZAD Fontaine Cive pour le compte de la commune.

Madame le Maire demande l'autorisation de procéder à la rétrocession de la parcelle A1167 auprès de l'EPFL de la Savoie.

Le prix de cession se décompose comme ci-dessous :

	HT	TVA	TTC
Valeur des biens	93 247.08 €	Sans objet	93 247.08€
Prix de cession auquel s'ajoutent les frais de portage jusqu'au 27.10.2019	3 729.89 €	745.97 €	4 475.86 €
Remboursement en capital déjà perçu	-69 935.05 €		-69 935.05 €
Solde à payer à l'acte	27041.92 €	745.97 €	27 787.89 €

**Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,**

**Accepte que Madame le Maire procède à la demande de rétrocessions de la parcelle A 1167 avec l'EPFL 73.**

**Autorise Madame le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et de signer l'acte notarié.**

**Délibération n°2020/049 : Proposition financière WEE CITY de la gamme JVS-Mairistem**

Madame le maire rappelle au conseil municipal que le site de la commune a besoin de ce renouvelé Au vu de la proposition financière pour la migration du site actuelle vers une nouvelle formule par la société JVS Mairistem

Madame le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer cette proposition dont le montant est de 1 560 € ttc.

**Après l'exposé du Maire, Le Conseil Municipal, à l'unanimité**

**Autorise Madame le Maire à signer la proposition financière de JVS Mairistem pour l'amélioration du site de la commune**

**Délibération n°2020/050 : Proposition financière PanneauPocket de la société CWA Entreprise**

Au vu de la mise en place d'une alerte citoyenne sur le territoire de la commune,

Madame le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer la proposition de la société CWA Entreprise pour l'ouverture d'un compte PanneauPocket dont le montant est de 180.00 € ttc.

**Après l'exposé du Maire, Le Conseil Municipal, à l'unanimité**

**Autorise Madame le Maire à signer la proposition financière de la société CWA Entreprise pour instaurer une alerte citoyenne.**

Fait à La Bauche, le 15.06.2020

et affiché le 15.06.2020

Le Maire,  
Evelyne LABRUDE